

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 9 novembre 1979

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

[Traduction]

LE JOUR DU SOUVENIR

HOMMAGE AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES QUI ONT SERVI
EN TEMPS DE GUERRE

L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, dimanche prochain à 11 heures, le Canada observera officiellement le Jour du Souvenir consacré à la mémoire des 115,000 Canadiens et Canadiennes qui ont donné leur vie pour défendre la liberté durant deux guerres mondiales et le conflit de Corée.

Leur sacrifice est commémoré non seulement au Monument aux morts de la guerre à Ottawa, mais partout au Canada et dans de nombreuses autres régions du monde. Nos alliés consacrent également la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois de l'année à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre. C'est à ce moment-là que les habitants de nos villes et villages font une pause pour rendre hommage à leurs compatriotes qui ont fait le suprême sacrifice de leur vie.

Trois fois au cours de ce siècle, des jeunes Canadiens des provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et de la côte du Pacifique se sont rendus par bateau ou par avion défendre la liberté dans des pays lointains, en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, à Hong Kong et en Corée. Nombre de ces vaillants jeunes Canadiens sont morts en terre étrangère, à des endroits tels que la crête de Vimy, Passchendalle, Dieppe, Hochwald, Ortona et Kapyong.

C'est leur héroïsme que nous saluons aujourd'hui. Nous nous souvenons d'eux avec fierté, car ils se sont distingués, avec tristesse aussi, car ils ont fait le sacrifice de leur vie au service de la patrie.

Pour ceux d'entre nous qui restent, le message est clair: nous devons, nous aussi, mettre notre vie au service de notre pays. Nous devons faire en sorte qu'il demeure «libre et glorieux» comme ces combattants eurent souhaité le voir de leur vivant.

En ce Jour du Souvenir, prenons l'engagement de vivre en paix et en harmonie les uns avec les autres. Faisons en sorte que ces 115,000 jeunes Canadiens n'aient pas sacrifié leur vie en vain.

Des voix: Bravo!

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un grand honneur que de rendre hommage, au nom de l'opposition officielle, aux Canadiens qui sont morts pour défendre la liberté et ils sont plus de 100,000. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes avaient tout l'avenir devant eux. Par leur sacrifice, ils nous ont permis de vivre en paix dans un pays que les ravages matériels de la guerre ont épargné. Pour des centaines de milliers de Canadiens, la mémoire d'êtres chers demeure vivante et douloureuse. Ceux qui sont revenus des champs de bataille se souviennent de leurs

amis qui y sont tombés, de leurs joyeux camarades à jamais disparus. Une fois l'an, les Canadiens de tous les coins du pays se rassemblent au pied des monuments aux morts de la guerre pour rendre hommage à la mémoire de ceux des nôtres qui ont fait l'ultime sacrifice.

● (1110)

En tant que Canadiens et surtout en tant que députés, membres du Parlement du Canada, nous devons aussi nous souvenir de ceux qui sont revenus de la guerre diminués au point qu'il leur est difficile, voire impossible, de jouir de tout ce que la vie a à offrir. Nos hôpitaux pour anciens combattants abritent des mutilés qui s'y trouvent depuis plus de 60 ans, c'est-à-dire depuis la fin de la première guerre mondiale. Nous avons le devoir de nous souvenir d'eux, car ils ont aussi payé un prix ignominieux.

Nous devons aussi honorer la mémoire de ceux qui sont tombés dans l'accomplissement de notre engagement de sauvegarder la paix, en soutenant les Forces armées canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger, au sein des forces de l'OTAN et au cours de leurs missions de gardiens de la paix. Beaucoup de ceux d'entre nous qui n'ont aucune notion des horreurs de la guerre croient que l'existence paisible que nous connaissons actuellement est «permanente». Nous ne devons jamais manquer de vigilance. Pour les citoyens d'un pays libre, chaque jour doit être un jour du Souvenir et c'est en soutenant ceux qui défendent le Canada aujourd'hui que nous devons exprimer notre respect et notre gratitude à l'égard de ceux qui ont servi notre pays et qui sont morts pour assurer la liberté de leurs compatriotes.

Le dernier grand conflit mondial a pris fin il y a plus de 34 ans, mais nous avons vécu des années de constante agitation et la guerre fait partie de l'expérience quotidienne de millions d'êtres humains à travers le monde.

Nous devons nous rendre compte que si nous, de concert avec les autres peuples du monde libre, ne faisons pas preuve de la fermeté, du courage et de la volonté nécessaires pour relever les défis de notre temps, nous trahissons ceux qui sont morts au champs d'honneur.

J'aimerais citer un poème de Pearl McGinnis qui s'intitule «Today» et que j'estime tout à fait approprié à la circonstance:

I have no yesterdays,
Time took them away,
Tomorrow may not be,
But I have today.

Nous avons aujourd'hui l'occasion de célébrer la mémoire des 100,000 Canadiens qui ont démontré leur amour de la patrie en nous sacrifiant leurs lendemains. Que chacun conserve ces quelques vers en mémoire au moment de participer aux diverses cérémonies commémoratives prévues pour cette fin de semaine.

On dit parfois que ceux qui refusent de porter les armes sont condamnés à subir un jour ou l'autre le joug de l'ennemi. Nous honorons aujourd'hui la mémoire de ceux qui non seulement ont porté les armes au nom du Canada, mais encore les ont